

Rapport annuel 2006-2007

AAAPNB

TABLE DES MATIÈRES

Élu.e.s et employé.e.s	4
Membres du comité d'orientation des États généraux	5
Mandat, mission et objectifs	7
Message de la présidente	8
Message de la directrice générale	9
Principales réalisations	
Représentation	10
Développement	13
Communications	16
Activités des secteurs artistiques	18
Remerciements	25
Liste des membres actifs	26
États financiers	28

© Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick inc.

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada, juin 2007

ISBN : 978-1-895819

Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick

140, rue Botsford, bureau 17, Moncton (NB) E1C 4X5

Téléphone : (506) 852-3313

Télécopieur : (506) 852-3401

Courriel : info@aaapnb.ca

Site Web : www.aaapnb.ca

Conseil d'administration

Louise Lemieux	Présidente
Jac Gautreau	Vice-président
Jeanne LeBlanc Mullin	Secrétaire-trésorière
Michèle Turgeon	Représentante, région du Nord-Ouest
Calixte Duguay	Représentant, région du Nord-Est
Raymonde Fortin	Représentante, région du Sud

Représentant.e.s des disciplines

Gilbert LeBlanc	Arts visuels
Paul Arseneau	Cinéma-vidéo
Manon Melanson	Danse
Jacques Ouellet	Littérature
Jean Surette	Musique
Lynne Surette	Théâtre

Employé.e.s

Carmen Gibbs	Directrice générale
Dominic Langlois	Agent de développement
Line Massé	Responsable de la gestion financière
Jacinthe Breau	Responsable des communications et des relations publiques
Claire Lanteigne	Responsable des communications (de novembre 2006 à mars 2007 en remplacement de Jacinthe Breau)

États généraux des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick

René Cormier	Directeur
Raphaëlle Valay-Nadeau	Adjointe à la direction et à la coordination
Florian Levesque	Responsable des communications
Philippe Beaulieu	Responsable des chantiers Artiste créateur et Communautés, arts et culture
Chantal Abord-Hugon	Responsable des chantiers Éducation, arts et culture et Pan-atlantique
René Légère	Responsable des chantiers Industries et entreprises culturelles et Infrastructures culturelles
Paulette Thériault	Responsable du chantier Communications, arts et culture
Mike Van De Weghe	Stagiaire à la coordination et à la recherche

Comité d'orientation des États généraux

Éducation

Edmond Paulin Représentant des organismes en éducation au sein du Forum de concertation des organismes acadiens

Éducation supérieure

Anne Lowe Doyenne de la Faculté des sciences de l'éducation et représentante de l'Université de Moncton

Économie

Anne Hébert Directrice générale et représentante du Conseil économique du Nouveau-Brunswick

Politique

Marie-Pierre Simard Présidente de la Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick (SAANB)

Daniel Thériault Directeur général de la SAANB

Raymond Guy LeBlanc Agent de développement de la SAANB

Municipalités

Lise Ouellette Directrice générale, Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick

Jeunesse

Mylène Dugas Représentante de la Fédération des étudiantes et des étudiants du Centre universitaire de Moncton (FÉÉCUM) et représentante des organismes jeunesse [au sein] du Forum de concertation des organismes acadiens

Éric Mathieu Doucet Directeur général de la Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick

Femmes

Rachelle Diotte Représentante de la Fédération des femmes acadiennes et francophones du Nouveau-Brunswick

Aîné.e.s

Art Richard Agent de développement de l'Association acadienne et francophone des aînées et aînés du Nouveau-Brunswick

Santé et mieux-être

Gilles Vienneau Représentant du Mouvement acadien des communautés en santé

Communications

Gilles Arseneault Directeur général, Radio Beauséjour inc.

Développement culturel

Raymonde Boulay-LeBlanc Directrice générale du Conseil provincial des sociétés culturelles (CPSC)

Musées et patrimoine

Maurice Basque **Directeur du Centre d'études acadiennes de l'Université de Moncton**

Infrastructures de production et de diffusion

Marcia Babineau **Directrice du théâtre l'Escaouette**

Maurice Arsenault **Directeur général et artistique du Théâtre populaire d'Acadie**

Industries culturelles

Cécile Chevrier **Présidente de Phare-Est**

Jac Gautreau **Entrepreneur culturel**

Artistes créateur.e.s

Philip André Collette **Comédien**

Renée Blanchar **Cinéaste**

Festivals et événements

Marc Chouinard **Directeur du Théâtre Capitol**

MISSION ET MANDAT

VISION

Que les artistes puissent vivre au sein d'une société qui reconnaît leur apport primordial et vital à l'épanouissement de celle-ci.

L'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick (AAPNB) est un organisme à but non lucratif qui a comme mission de promouvoir et de défendre les droits et les intérêts des artistes.

À titre de porte-parole officiel, l'AAPNB représente ses membres auprès des instances gouvernementales, travaille au développement des secteurs artistiques et offre des services d'information, de publication, de promotion et de perfectionnement.

OBJECTIFS

En s'appuyant sur des principes directeurs et des objectifs généraux, l'AAPNB s'emploie à soutenir les artistes œuvrant dans tous les domaines de l'art actuel. Elle travaille aussi à créer des conditions qui favorisent la participation des artistes aux enjeux de leur communauté.

L'AAPNB poursuit les objectifs généraux suivants :

- Protéger et promouvoir le droit des artistes à la liberté d'expression, ainsi que leur droit à la protection contre toute discrimination fondée sur le sexe, la langue, l'origine ethnique, la religion ou l'orientation sexuelle.
- Favoriser l'autodétermination des artistes en ce qui concerne la production, la promotion et la présentation des œuvres acadiennes dans un milieu exempt de discrimination.
- Travailler à améliorer les conditions sociales et économiques dans lesquelles vivent les artistes.
- Aider les artistes à protéger et à promouvoir leur droit à une rémunération adéquate pour la production, l'exposition, la présentation et la diffusion de leurs œuvres.
- Encourager la collaboration et la concertation entre les artistes, les organismes artistiques et les organismes des autres secteurs de la société, et ce, à l'échelle régionale, provinciale, nationale et internationale.
- Promouvoir les intérêts des artistes auprès des représentant.e.s de tous les paliers de gouvernement, de la communauté artistique et du secteur privé.

Message de la présidente

Cher.ère.s collègues,

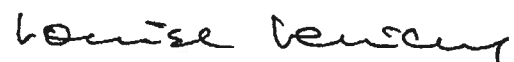
À la même époque l'an dernier, l'AAAPNB profitait de son assemblée générale annuelle à Caraquet pour tenir le Forum sur l'artiste créateur. Première grande rencontre de consultation des États généraux des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick, le Forum a permis aux artistes d'identifier ce dont ils et elles ont besoin pour créer, s'épanouir et contribuer au développement de leur communauté.

Un an plus tard, plus de 1000 personnes et de nombreux porte-paroles politiques, gouvernementaux et communautaires provenant de tous les secteurs de la société se sont joints aux artistes pour participer au Grand rassemblement des États généraux et à la première édition de l'Événement Éloizes à Caraquet.

Chapeau au comité d'orientation, à l'équipe des États généraux et au personnel de l'AAAPNB qui, ensemble, ont su relever avec brio le défi que les États généraux s'étaient fixé dès le départ : inscrire les arts et la culture au cœur de la communauté.

Maintenant, le vrai travail de construction commence pour l'AAAPNB comme pour les autres secteurs concernés par les pistes d'actions mises de l'avant au Grand rassemblement. Comment, quand et avec quelles ressources l'AAAPNB pourra-t-elle s'acquitter des mandats dont elle est l'organisme porteur tout en participant aux initiatives des autres secteurs ? Comment, d'ici à la fin mars 2008, l'équipe entend-elle élaborer le plan de suivi aux États généraux ? Telles sont les questions que cette assemblée générale annuelle vous invite à discuter et à approfondir afin d'orienter le trajet de l'Association au cours des prochaines années.

Grâce aux États généraux, nous savons maintenant que la société acadienne reconnaît, apprécie et valorise la contribution des artistes, le rôle de l'art et l'importance de la culture dans la trajectoire des individus et des collectivités. Nous devons maintenant prendre en main la réalisation des projets généraux et ambitieux autour desquels le consensus s'est formé.



Louise Lemieux
Présidente
Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick



Message de la directrice générale

L'année 2006-2007 a été sans conteste une année comblée et enrichissante, qui a permis de poser les jalons du travail que nous aurons à accomplir dans les années à venir. Véritable catalyseur de l'identité collective, le Grand rassemblement 2007 a permis de valider les visions et les pistes d'actions élaborées par des acteurs de tous les secteurs de notre société. L'Acadie du Nouveau-Brunswick et les communautés qui la composent ont démontré par cet événement qu'elles étaient généreuses et porteuses de sens, tel l'acte créateur. Elles ont confirmé l'importance des arts et de la culture et ont endossé un projet de société qui donnera aux artistes la place qui leur revient.



Plusieurs organismes et le gouvernement du Nouveau-Brunswick se sont déjà engagés à travailler à la mise en œuvre des recommandations issues des États généraux. Plusieurs dossiers nous ont également été confiés et dénotent la confiance que la société acadienne nous accorde. L'Association a su démontrer qu'elle était digne d'un projet d'une telle envergure et elle l'a mené d'une main de maître. Il nous faut maintenant prendre acte des recommandations qui nous ont été confiées, évaluer le travail que nous aurons à accomplir et définir la stratégie à adopter pour y arriver tant comme principal organisme porteur de certaines actions et participant à quelques autres, que comme porteur du projet des États généraux et de ses suivis d'ici mars 2008. Nous devons réfléchir ensemble aux implications de ces nouveaux mandats et voir comment nous les intégrerons dans un plan stratégique que nous élaborerons autour d'une vision commune.

L'année 2006-2007 a également été l'occasion de mettre à l'épreuve un tout nouveau concept revu et bonifié autour des Éloizes. Cet événement d'envergure et unique en son genre permet aux artistes de tisser des liens avec les communautés et de rendre hommage à ceux et celles qui insufflent un nouvel élan dans le développement des communautés francophones en situation minoritaire. En outre, cet événement phare contribue largement au sentiment d'appartenance et de fierté de l'Acadie. L'an dernier, le rapport Thériault faisait ressortir les conditions nécessaires pour améliorer la programmation de l'événement, augmenter son impact au sein des communautés et améliorer la visibilité accordée aux artistes, finalistes, et récipiendaires des prix. Au terme de cette réflexion, le concept retenu possède maintenant deux composantes : la Soirée des Éloizes et des manifestations artistiques organisées à l'intérieur de la communauté hôte. Par conséquent, le public et les délégué.e.s au Grand rassemblement 2007 ont pu savourer plusieurs bons moments offerts par les artistes : le lancement du Cinéma 72, la création d'une œuvre collective en arts visuels, des vernissages, des performances, et j'en passe...

L'année a été riche en émotions et notre équipe n'a ménagé aucun effort pour assurer le succès de ces événements. Je remercie d'ailleurs chacun des employé.e.s pour l'énergie qu'ils ont déployée. Ces efforts n'ont pas été vains, puisqu'ils ont contribué à positionner les arts et la culture au cœur des enjeux de notre peuple. Dans 25 ans, l'Acadie se souviendra que l'un de ses plus grands projets de société a été porté par des artistes. Nous pouvons en être fier.ère.s.

Nous devons sans aucun doute faire face à de nouveaux défis au cours des mois et des années à venir, mais l'Association et ses membres ont su démontré qu'ils pouvaient les relever.

Merci mille fois.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Carmen Gibbs'. The signature is fluid and cursive.

Carmen Gibbs
Directrice générale

PRINCIPALES RÉALISATIONS**REPRÉSENTATION****Sur la scène provinciale...****Mise à jour de la Politique culturelle du Nouveau-Brunswick et élaboration de la politique du livre**

À la suite des démarches de l'AAAPNB et du milieu littéraire, le premier ministre du Nouveau-Brunswick annonçait le 8 mai 2006 la mise sur pied d'un comité d'élaboration d'une politique du livre et d'un programme d'achat de livres. Un groupe composé de représentant.e.s des auteur.e.s, d'éditeurs et d'éditrices et de libraires, tant acadiens qu'anglophones, et de la directrice générale de l'AAAPNB a été mis sur pied. Une première rencontre a eu lieu à la fin du mois d'août 2006 et une seconde au mois d'octobre.

Toutefois, en raison du changement de gouvernement à l'automne dernier, ce dossier a pris un léger retard. Les travaux devraient reprendre prochainement afin que la politique soit élaborée et mise en œuvre dès l'automne 2007.

Forum de concertation des organismes acadiens du Nouveau-Brunswick et Commission consultative sur la gouvernance de la société civile acadienne et francophone du N.-B.

La présidente et la directrice générale de l'AAAPNB ont participé aux rencontres du Forum de concertation des organismes acadiens, et la directrice générale siège toujours au conseil de concertation du Forum – l'équivalent d'un conseil d'administration – en tant que représentante du secteur arts/culture/communications.

La présidente et la directrice générale de l'Association ont participé activement aux discussions entourant la Commission consultative sur la gouvernance de la société civile acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick. L'Association a d'ailleurs déposé un document de réflexion à cet effet lors des consultations publiques. Préoccupée par les conclusions du rapport de la Commission, l'AAAPNB continue de suivre de très près l'évolution de ce dossier.

Sur la scène atlantique...**Volet atlantique des États généraux des arts et de la culture dans la société acadienne**

Si les États généraux étaient avant tout un exercice de réflexion au sein de la société acadienne du Nouveau-Brunswick, les intervenant.e.s des arts et de la culture de l'Acadie de l'Atlantique ont participé à une recherche et à une consultation afin d'envisager des moyens et des actions qui pourraient susciter une meilleure synergie, une plus grande collaboration et une meilleure circulation des artistes et de leurs œuvres dans les provinces de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard, de Terre-Neuve-et-Labrador et du Nouveau-Brunswick.

Forts des conclusions de cette recherche et de cette consultation, les participant.e.s au chantier pan-atlantique et l'ensemble des participant.e.s au Grand rassemblement 2007 ont confirmé la nécessité de créer une table de concertation culturelle en Atlantique, qui portera le nom d'Alliance des arts et de la culture de l'Acadie. Celle-ci sera un lieu d'échanges sur des enjeux provinciaux et régionaux, ainsi qu'un organe de représentation. Elle procurera une voix politique forte pour défendre les intérêts communs des quatre provinces de l'Atlantique. Parmi les enjeux identifiés, la priorité sera accordée à la mise en place d'un fonds adapté aux réalités du milieu des arts et de la culture, qui assurera le financement du développement et de la mise en œuvre d'initiatives pan-atlantiques. Les participant.e.s au chantier ont également mentionné le besoin de mettre en place des outils de communication qui favoriseront une meilleure collaboration.

Stratégie de promotion des artistes acadien.ne.s sur la scène internationale

L'AAAPNB a participé à quelques rencontres du comité de gestion de la Stratégie de promotion des artistes acadien.ne.s sur la scène internationale, qui procédait cette année à une évaluation globale de ses retombées. L'AAAPNB est d'ailleurs préoccupée par les nouvelles stratégies soumises et les façons de procéder qui ont été soumises aux membres de la SPAASI. L'Association a toujours des inquiétudes quant à la place accordée au théâtre, aux arts visuels et à la danse. Les membres présents ont proposé que ce soit les artistes plutôt que les produits, que l'on fasse circuler.

Sur la scène nationale...

Patrimoine canadien comme facilitateur

Encore une fois cette année, le bureau de Patrimoine canadien au Nouveau-Brunswick a été d'une grande aide dans le ralliement des ministères provinciaux et fédéraux concernés par nos actions. Que ce soit dans les dossiers des États généraux, du Gala des prix Éloïzes ou d'autres initiatives de l'AAAPNB, il a accompli un travail de facilitateur, car il a invité l'Association à plusieurs rencontres stratégiques entre divers paliers gouvernementaux.

Si le projet des États généraux a été bien accueilli par les principaux bailleurs de fonds, de nombreux défis subsistent si l'on ne veut pas que les progrès réalisés sur le plan du financement de la programmation de l'AAAPNB soient compromis.

Compte tenu de ses accomplissements et de ses progrès des dernières années, l'Association était confiante de se voir qualifier à titre d'organisme pouvant recevoir du financement de fonctionnement du Conseil des Arts du Canada. Les démarches entreprises en ce sens au cours de l'année n'ont toutefois pas permis de concrétiser nos attentes. L'Association ne perd pas espoir de voir ses objectifs se concrétiser, puisqu'elle est toujours en discussion avec le Conseil des Arts du Canada à ce sujet.

Rencontres stratégiques en vue des États généraux des arts et de la culture

Le directeur des États généraux, la directrice et la présidente de l'AAAPNB ont rencontré plusieurs organismes nationaux, notamment le Conseil des Arts du Canada, afin d'assurer le financement du Grand rassemblement 2007 et la participation de joueurs clés de la scène fédérale. Le 20 novembre 2006, le directeur des États généraux a pour sa part rencontré Téléfilm Canada, l'Office national du film (ONF), Patrimoine canadien, la Société Radio-Canada, Musicaction et plusieurs autres organismes dans le cadre d'une rencontre tenue à Montréal. Chez certains, l'intérêt suscité par ce vaste projet sociétal s'est traduit par une contribution financière concrète pour l'année 2006-2007.

Fédération culturelle canadienne-française

Afin d'améliorer les relations existantes avec les organismes acadiens et nationaux, nos membres nous ont demandé, lors de notre assemblée générale annuelle 2006, de nous joindre à la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF). Une démarche a été entreprise en ce sens afin que notre présence au sein de cette association nous permette d'établir de nouveaux contacts avec les organismes artistiques et culturels de la francophonie canadienne. Tout au long de l'année, la directrice générale et la présidente ont assisté aux rencontres de la FCCF, et une collaboration s'est d'ailleurs développée afin de permettre la participation des membres de la FCCF aux États généraux des arts et de la culture au mois de mai 2007.

Association des groupes en arts visuels francophones

L'AAAPNB a entrepris un nouveau mandat de deux ans au conseil d'administration de l'Association des groupes en arts visuels francophones (AGAVF), participant à son assemblée générale annuelle de mars 2007. En raison du départ de la direction générale, le dossier prioritaire demeure le remplacement de celle-ci. Parallèlement à cette situation, les dirigeant.e.s de l'AGAVF ont bon espoir que l'Association soit reconnue officiellement comme organisme qui offre des services aux arts à l'échelle nationale. Cette reconnaissance lui permettrait d'assurer l'embauche d'une permanence et de mieux représenter les intérêts de ses membres.

PRINCIPALES RÉALISATIONS

DÉVELOPPEMENT

États généraux des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick

Recherche, embauche de personnel, constitution de groupes de travail (grands chantiers et chantiers thématiques), vaste consultation à l'intérieur des chantiers et lors de rencontres publiques, et création d'un site Web sont autant de tâches accomplies au cours de la dernière année par l'AAAPNB. La réalisation des États généraux des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick a mobilisé beaucoup d'énergie, de temps et de ressources de la part de l'AAAPNB et du personnel des États généraux. La première priorité de l'AAAPNB a été de mettre sur pied une équipe de travail composée de six personnes et de plusieurs employé.e.s contractuels sous la direction immédiate de René Cormier. Pour sa part, Carmen Gibbs, directrice générale, a assuré le lien entre cette équipe, le conseil d'administration de l'AAAPNB, les membres du comité d'orientation des États généraux et les bailleurs de fonds.

Au cours de la dernière année, le processus et la démarche de consultation ont été confirmés, le personnel embauché, les outils de promotion identifiés et mis en œuvre. Les six grands chantiers créés au printemps 2006 ont œuvré tout au cours de l'année, mobilisant activement près de 600 personnes dans ce processus de consultation et de recherche. Ces chantiers comprenaient : Artiste créateur, Éducation, arts et culture, Communautés, arts et culture, Communications, arts et culture, Industries et entreprises culturelles, et Infrastructures culturelles. Plusieurs activités complémentaires importantes ont aussi été réalisées : la poursuite de la consultation pan-atlantique, le Forum sur l'artiste créateur tenu dans le cadre de la dernière réunion annuelle, le Forum des émergences, le Chantier interculturel et la table ronde ethnoculturelle.

Tous ces chantiers ont travaillé à élaborer l'état des lieux de chaque secteur et à identifier des pistes d'actions concrètes pour améliorer le statut des arts et de la culture dans toutes les sphères de la société. Chacune des rencontres de chantiers s'appuyait sur des éléments de recherche qui guidaient les participant.e.s dans l'identification des enjeux découlant des actions identifiées par les participant.e.s aux chantiers. Cette démarche a permis de constater l'absence de recherches et de documentation portant sur le secteur des arts et de la culture au Nouveau-Brunswick. Sans toutefois nuire à l'avancement des travaux, cette lacune est restée un enjeu dans l'exécution de l'ensemble du processus. Il appert qu'il faudra remédier à cette situation dans un avenir rapproché, car des recherches plus pointues sont essentielles pour que les stratégies et actions entreprises à l'avenir puissent s'arrimer concrètement et convenablement à l'ensemble des composantes de notre société.

En matière de communications, l'objectif visé a été de favoriser une meilleure connaissance des arts et de la culture, ainsi qu'une plus grande prise de conscience de l'impact de ce secteur dans le développement de notre société. Pour ce faire, l'élaboration d'un ensemble d'outils promotionnels destinés à retenir l'attention de toutes les couches de la société s'avérait nécessaire. Ainsi, nous avons pu compter sur des capsules radiophoniques, des articles de journaux, des entrevues et des tables rondes médiatiques (radio et télévision) en plus des dépliants, du site Web, des présentations plus pointues auprès de groupes ciblés, etc. Des séances d'information publiques ont également eu lieu dans différentes régions de la province pour permettre à tous les citoyen.ne.s de se prononcer sur la place des arts et de la culture dans leur vie. Enfin, toutes les sources de financement nécessaires pour atteindre nos objectifs, surtout en matière de consultation, ont été confirmées, ce qui a nécessité de nombreuses démarches de la part de la directrice générale de l'AAAPNB et du directeur des États généraux.

Conclusion

Les États généraux des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick sont certainement un projet prometteur pour l'avenir du secteur artistique et culturel en Acadie du Nouveau-Brunswick. L'enthousiasme manifesté par tous les secteurs de la société acadienne envers cette initiative démontre bien la pertinence d'un tel processus à ce moment-ci de notre histoire collective. La quatrième phase du projet, c'est-à-dire la tenue du Grand rassemblement et les suivis qui en découleront, sera donc déterminante pour répondre aux attentes de tous les intervenant.e.s impliqués. L'élaboration d'un vocabulaire compréhensible de tous et toutes, le travail engagé du personnel compétent et autonome et la mobilisation de tous les joueurs sur le terrain ont assuré la réalisation d'une démarche rigoureuse dont émaneront sûrement des conclusions fort positives pour les arts et la culture. Il est manifeste que le succès de ce processus qui cheminera jusqu'à la tenue du Grand rassemblement, prévu du 2 au 6 mai 2007, favorisera la prise en charge par la société acadienne du Nouveau-Brunswick de son propre développement artistique et culturel. Cela dit, l'AAAPNB devra se doter des ressources financières et humaines nécessaires pour assurer avec tous les partenaires la mise en œuvre des actions qui découleront de ce vaste projet.

Nouvelle formule des Éloizes : d'un gala à un événement

En raison des difficultés financières rencontrées lors de la dernière édition du Gala des prix Éloizes, il devenait nécessaire de nous questionner sur la formule. L'AAAPNB a commandé une étude qui visait à déterminer la pertinence du Gala. Présentée à nos membres lors de l'AGA, cette étude a clairement démontré qu'il était essentiel de repenser la formule de l'événement, mais que le nouveau concept choisi devrait tenir compte des objectifs préalablement établis. Ceux-ci consistaient à célébrer l'excellence artistique, à souligner le travail exceptionnel des artistes, à souligner la contribution de ceux et celles qui participent au développement culturel de l'Acadie, à négocier la présentation du Gala sur les ondes d'une télévision nationale, voire même internationale, à assurer une large visibilité aux finalistes et aux lauréat.e.s de la Soirée des Éloizes, à réaliser une production de très haute qualité s'adressant à un large public et, enfin, à viser le Québec comme étant le marché le plus important pour les artistes acadien.ne.s.

Dans cette optique, nous ne pouvions imaginer un événement comme les États généraux sans qu'il y ait de manifestation artistique. L'ampleur du projet des États généraux ne pouvait donc qu'inciter les membres de l'AAAPNB à greffer la prochaine édition du Gala des prix Éloizes au Grand rassemblement, tenu en mai 2007. Le précieux temps que nous avons gagné en repoussant la remise des Éloizes a permis à l'Association d'embaucher des producteurs délégués et d'élaborer un plan d'affaires et de commandites afin de permettre la consolidation de cet important événement. Cette décision a requis le réajustement de la période d'admissibilité des candidatures et de la prolonger. Pour l'année en cours, la période d'admissibilité s'étendait du 1^{er} juin 2005 au 30 septembre 2006.

Académie des arts et des lettres de l'Atlantique

Au cours de l'été 2006, la fiche de mise en candidature aux prix Éloizes a été diffusée à l'ensemble des intervenant.e.s du milieu artistique et culturel. L'Académie a reçu près d'une centaine de candidatures. L'Académie des arts et des lettres de l'Atlantique s'est réunie les 25 et 26 novembre 2006 en vue de déterminer les finalistes et les lauréat.e.s des prix Éloizes. Le nom des finalistes a été dévoilé le 20 mars 2007 à Caraquet.

Collaboration à l'édition d'Art sur roues – volet théâtre

Il existe présentement une inégalité dans l'accessibilité des arts dans les écoles du Nouveau-Brunswick. En effet, seulement une minorité des jeunes ont accès à une programmation axée sur les arts à l'intérieur du programme d'études ou par l'entremise d'activités spéciales. D'ailleurs, dans sa politique culturelle, le gouvernement du Nouveau-Brunswick met en lumière la nécessité d'un programme d'études scolaires qui encourage le développement artistique sous toutes ses formes, tout en sensibilisant les élèves à l'importance de l'art.

Afin de contribuer à cette initiative, la Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick et l'AAAPNB ont poursuivi leur collaboration dans le cadre du projet Art sur roues – volet théâtre. Au cours de l'automne 2006 et de l'hiver 2007, de nombreuses rencontres ont eu lieu afin d'élaborer le nouveau volet du projet, dans lequel l'AAAPNB apporte son soutien et son expertise en ce qui concerne la pratique artistique professionnelle.

Art sur roues se veut un outil éducatif qui rend l'art accessible aux jeunes dans toutes les écoles francophones de la province. Son concept permet à un certain nombre de jeunes des écoles secondaires de recevoir une formation en ayant pour mentors des artistes professionnels.

Consolidation du secteur danse de l'AAAPNB

En réponse à la demande formulée lors de l'assemblée annuelle de mai 2006, le bureau de l'AAAPNB a tenté à quelques reprises d'organiser une rencontre des membres du secteur danse. C'est toutefois lors du Forum des émergences, organisé dans le cadre des États généraux des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick au mois de février 2007, qu'il a été possible de rassembler plusieurs membres de ce secteur. Lors de cette rencontre, les membres ont partagé leur désir commun d'unir leurs forces pour briser l'isolement. Autre bonne nouvelle : dans le sillage du Forum, le poste vacant de représentant.e du secteur danse a été comblé par Manon Melanson, au mois de mars 2007.

PRINCIPALES RÉALISATIONS**COMMUNICATIONS****Avec les membres...****Implication des représentant.e.s de secteurs**

Les représentant.e.s de secteurs se sont principalement investis cette année en tant que participants au Chantier de l'artiste créateur, dans le cadre des États généraux des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick. Du côté de la structure décisionnelle de l'AAAPNB, le conseil d'administration a, encore cette année, invité les représentant.e.s des disciplines à participer à certaines de ses réunions régulières. Cette initiative permet à la fois aux représentant.e.s de suivre les dossiers actifs menés par le bureau et au conseil d'administration de bénéficier de l'avis des représentant.e.s des disciplines sur divers enjeux ou initiatives de l'Association. Une formule gagnante !

Tournée régionale : les États généraux à l'ordre du jour

En marge des consultations des États généraux des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick, tenues dans diverses régions de la province, la présidente et la directrice générale ont rencontré en soirée les membres et les intervenant.e.s du milieu culturel ainsi que le public. Ces rencontres demeurent un élément important du plan de communication de l'AAAPNB, puisqu'elles constituent des moments privilégiés d'échanges fort appréciés des membres et des dirigeant.e.s.

Bureau de l'AAAPNB, une plaque tournante

Le bureau de l'AAAPNB a continué d'être, au cours de l'année, un centre névralgique d'information pour les membres. Par l'entremise du courriel, le personnel a régulièrement envoyé aux membres des avis de concours, des appels d'offres et autres informations d'intérêt. Plusieurs membres ont appelé ou se sont présentés au bureau pour obtenir divers renseignements : les programmes de bourses disponibles, des contrats types, de l'information sur le droit d'auteur. Les demandes furent aussi variées que les artistes, et le bureau a veillé, dans la mesure du possible, à orienter chacun.e vers la source qui pourrait répondre à ses questions.

Avec le milieu artistique et culturel...**Présence à des événements artistiques et culturels**

Si l'AAAPNB a continué à assister à plusieurs événements artistiques et culturels au cours de l'année 2006-2007, son implication fut à plusieurs égards plus grande qu'auparavant. Dans le cadre du Festival international du cinéma francophone en Acadie (FICFA), par exemple, la directrice générale fut invitée à animer une table ronde sur la situation de la production cinématographique au Canada français.

De plus, le conseil d'administration de l'Association a joué un rôle plus actif de représentation de l'organisme à divers événements partout dans la province.

Avec les médias et le public...**Présence accrue dans les médias**

Tout au long de l'année, l'AAAPNB a été en lien continu avec les médias, autant en tant qu'organisme de revendication des droits des artistes qu'en tant qu'organisme porteur des États généraux des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick. Nous avons d'ailleurs obtenu une excellente couverture lors de notre AGA et du Forum sur l'artiste créateur, du Forum des émergences, de l'annonce des finalistes aux Éloizes et du dévoilement de la programmation du Grand rassemblement 2007. Une permanence aux communications des États généraux pendant l'année a permis de concevoir et de

mettre en œuvre un plan de communication bien ficelé. Enfin, la direction de l'AAAPNB et le directeur des États généraux ont rencontré les représentant.e.s des médias du Nouveau-Brunswick afin de les sensibiliser aux enjeux politiques liés aux arts et les inciter à en faire la couverture.

Un nouvel outil : www.eg2007.org

Parmi les outils conçus pour informer la population et l'engager dans le projet des États généraux, le site www.eg2007.org a sans doute été le plus utilisé. Autant les médias que les participant.e.s aux États généraux et le grand public ont consulté cet outil mis à jour régulièrement. Le site Web de l'Association, www.aaapnb.ca, a également été mis à jour régulièrement, particulièrement la section « Répertoire des artistes ». Le répertoire demeure un outil fort apprécié des membres, qui nous font parvenir à tout moment de l'information nouvelle à ajouter à leur fiche personnelle.

Le secteur des arts visuels s'est rencontré lors de l'assemblée générale annuelle 2006.

Au cours de l'année, j'ai remplacé Jacinthe au conseil d'administration de l'Association des groupes en arts visuels francophones (AGAVF) à titre de conseiller pour une courte période. Dominic et moi avons participé à l'assemblée générale annuelle de l'AGAVF à Québec en février 2007. L'AGAVF nous a encore une fois bien accueillis en nous faisant profiter du Mois Multi et d'une visite au Musée des beaux-arts du Québec, qui accueillait Botero et où nous avons eu un exposé sur l'art contemporain et l'art actuel. Dans le cadre de l'AGA de l'AGAVF, Artexte nous a fait part de ses plans d'enrichir sa collection de textes, particulièrement ceux portant sur l'Acadie. Les organisateurs de Québec 2008 ont également souligné leur désir d'accueillir des artistes de l'extérieur du Québec lors des célébrations. L'AGAVF projette d'y prendre sa place.

L'Agence de mise en marché d'œuvres d'art (AMMOA) n'a plus d'employé.e permanent.e depuis l'été dernier, mais a quand même réussi à organiser une activité de vente. Jacques Boucher m'a invité à cette soirée d'acquisition lors d'un dîner d'affaires où il devait me mettre au courant de la situation de l'AMMOA. L'argent que l'Agence devait aux artistes leur a été versé. Je lui ai rappelé que nous demandions que soit comblé le poste d'artiste au CA de l'Agence, ainsi que celui de représentant.e de l'AAAPNB. Il m'a dit qu'il préférerait remettre l'AMMOA sur pied avant de combler ces postes.

À la réunion de secteur du 22 avril 2006, nous avons proposé de produire un guide relatif aux appels d'offres et aux cachets. La production de ce guide n'a pas encore débuté d'une part à cause de la charge de travail de l'équipe de l'AAAPNB liée à l'organisation des États généraux et, d'autre part, en raison de l'absence du bureau pendant quelques mois de Jacinthe Breau, notre bras droit. En attendant le guide, un comité de trois personnes doit étudier les appels d'offres concernant les arts visuels avant de les transmettre aux membres.

Les États généraux ont eu lieu et les arts visuels y ont eu une belle visibilité. Par contre, l'exposition a été organisée à la dernière minute. Je crois qu'il faudrait prévoir une meilleure organisation lors du Congrès mondial acadien (CMA). J'aimerais que pour le CMA une exposition avec jury et commissaire soit organisée bien avant la tenue de l'événement, que nous produisions un catalogue de cette exposition et que nous envisagions une tournée mondiale. Faut rêver, agir, j'sais pas... De plus, il me semble qu'étant donné que nous comptons pour environ la moitié des membres de l'AAAPNB, nous pourrions être plus proactifs et proactives. Il n'est peut-être pas suffisant d'avoir un.e seul.e représentant.e de secteur pour porter l'ensemble des projets.

L'année a été intéressante, merci pour votre appui à l'AAAPNB.

Sincèrement,

Gilbert LeBlanc
Représentant du secteur arts visuels

À titre de représentant du secteur cinéma-vidéo, voici les quelques actions que j'ai réalisées.

- En 2005, une demande a été acheminée au Conseil des arts du Nouveau-Brunswick afin de voir la possibilité de modifier le nom du « prix pour l'excellence en arts cinématographiques » pour celui de « Prix pour l'excellence en arts cinématographiques Léonard-Forest ». Le Conseil des arts nous a fait parvenir un accusé de réception, attestant que cette demande était à l'étude. Toutefois, après plus d'un an d'attente, nous n'avons toujours pas reçu d'autres nouvelles à cet égard.
- Une rencontre sectorielle a eu lieu le 17 septembre dernier lors du FICFA.
- Une rencontre intersectorielle a également eu lieu au cours de l'automne avec les représentant.e.s du secteur théâtre et du secteur littérature afin d'évaluer l'intérêt commun pour la mise sur pied d'un laboratoire de création. Ce lieu permettrait aux comédien.ne.s, aux écrivain.e.s et aux cinéastes professionnels de travailler ensemble afin d'explorer différentes formes d'écriture, de jeu et de réalisation. Il faudra assurer un suivi afin de trouver les fonds nécessaires à la réalisation d'une étude de faisabilité pour ce projet.
- J'ai participé à quelques rencontres dans le cadre des chantiers des États généraux.
- J'ai également assisté à des rencontres portant sur la mise en place d'un programme de formation en interprétation scénique qu'offrirait le CCNB-Péninsule acadienne. Ces rencontres ont permis aux gens du secteur théâtre et du secteur cinéma ainsi qu'aux représentant.e.s du CCNB et de l'Université de Moncton (Département d'art dramatique, Faculté des arts et des sciences sociales) de discuter de la nécessité d'un tel programme dans l'industrie cinématographique en Acadie, de son contenu possible et des partenariats à former entre les établissements de formation afin d'assurer la complémentarité de leurs programmes.
- J'ai participé à quelques réunions du CA au cours de l'année.
- J'ai participé à la présentation des résultats de l'étude portant sur le fonctionnement du Gala des prix Éloizes.
- Le projet Cinéma 72 a vu le jour lors du Grand rassemblement 2007. Je fus le premier à tenter cet exercice de réalisation d'un court métrage à partir d'un thème prédéterminé et dans un temps restreint. Il semblerait que l'expérience sera renouvelée au cours des années à venir dans le cadre de l'Événement Éloizes. Si tel est le cas, il serait bien que je puisse partager mon expérience avec le CA ainsi qu'avec mes collègues.

Paul Arseneau

Représentant du secteur cinéma-vidéo

Secteur danse

À titre de représentante du secteur depuis seulement quelques mois, je désire vous faire un bilan des activités du secteur pendant l'année 2006-2007.

Dans le cadre des États généraux, un forum destiné aux artistes émergent.e.s a eu lieu les 20 et 21 janvier dernier. Dans le cadre de ce forum, le secteur danse a été bien représenté, et plusieurs idées intéressantes sont venues enrichir les discussions et les préoccupations des artistes émergent.e.s. C'est lors de ce forum que j'ai manifesté mon intérêt à agir à titre de représentante du secteur danse au sein de l'AAAPNB.

Les artistes présent.e.s ont énuméré ce qu'ils et elles jugeaient prioritaire pour le secteur. Les plus grandes difficultés énumérées se rapportaient notamment à l'isolement, à l'accès aux infrastructures et à la formation professionnelle. D'une part, l'absence d'un organisme encadreur, le manque d'infrastructures à l'intérieur de la province et le manque de ressources financières sont tous des facteurs qui contribuent au sentiment d'isolement des artistes émergent.e.s en danse. En deuxième lieu, il est présentement difficile pour les artistes d'avoir accès à des infrastructures physiques en vue de la création, des répétitions et de la diffusion de la danse. En ce qui concerne les diffuseurs, les événements culturels et les festivals de cette province, les artistes ont mentionné qu'il est rare de retrouver la danse à l'intérieur de la programmation officielle. Enfin, les artistes sont préoccupé.e.s par le manque d'écoles professionnelles de danse au Nouveau-Brunswick ainsi que le manque de formation de courte durée.

Ces discussions ont permis aux membres réunis de proposer par la suite trois pistes d'actions, dont la création d'un regroupement de la danse en Atlantique et d'un site Web. Il s'agirait en effet de créer un centre de ressources pour toutes les écoles, les compagnies, les diffuseurs et les artistes du secteur de la danse dans les provinces de l'Atlantique. Les informations pourraient être accessibles à tous et à toutes, et un tel centre pourrait aider de façon significative à contrer l'isolement et à encourager une plus grande communication et une meilleure concertation entre les membres. En deuxième lieu, il a été proposé de travailler à l'intégration de la danse dans les programmes d'études des écoles primaires et secondaires et à l'intégration de l'enseignement de la danse dans certains programmes d'études postsecondaires (p. ex., programme de mineure en danse à l'Université de Moncton). Enfin, nous avons discuté de l'importance d'un engagement réel de la part des diffuseurs (intégration de la danse dans la programmation des festivals) et du gouvernement (évaluation du financement comparativement à d'autres disciplines) envers la danse.

Comme vous pouvez le constater, le Forum des émergences a permis d'accomplir beaucoup. Par la suite, ces préoccupations et ces priorités ont été apportées au Grand rassemblement des États généraux, qui a eu lieu du 3 au 6 mai 2007.

Pour l'année 2007-2008, j'espère que les discussions pourront se poursuivre et que nous pourrons continuer à travailler ensemble sur les dossiers prioritaires qui ont été identifiés dans le cadre des États généraux.

Au plaisir,

Manon Melanson

Représentante du secteur danse

Secteur littérature

L'année qui vient de se terminer avec l'AGA a été, pour le secteur littérature, remplie d'événements plus enrichissants les uns que les autres.

La réalisation la plus importante fut sans aucun doute les États généraux, qui se sont déroulés au début de mai dans la ville de Caraquet. Ce fut l'aboutissement notamment du grand chantier des industries culturelles, dont l'industrie du livre. Dans le cadre du chantier thématique sur l'industrie du livre, nous avons pu, grâce à près de deux ans de réunions et de rencontres de travail, faire le point sur les enjeux liés spécifiquement au livre. Le résultat concret de cette fin de semaine culturelle fut l'engagement du premier ministre Graham à présenter dès l'automne 2007 une politique du livre ainsi qu'un programme d'achat de livres. Il faut aussi mentionner le travail important du comité formé d'auteur.e.s, d'éditeurs et d'éditrices et de libraires francophones dans ce dossier.

Au cours la dernière année, les trois principaux salons du livre francophones de la province, soit le salon d'Edmundston en avril, le salon de Dieppe à la mi-octobre et le salon de la Péninsule acadienne au début d'octobre, ont reçu tout près de 20 000 visiteurs. Des auteur.e.s de renommée internationale ont pris part à ces salons, attirant des milliers de lecteurs et de lectrices acadiens venus les rencontrer et apprécier ce qu'ils avaient à partager. Il y eut aussi le Festival Frye, de Moncton, qui a attiré sa part du public lecteur.

Toutes ces activités culturelles autour du livre seraient inutiles si leur but principal n'était pas de faire connaître et apprécier les auteur.e.s acadiens de la province. De plus en plus, nos écrivain.e.s d'Acadie se taillent une place dans le milieu littéraire national et même international. Que ce soit par l'entremise d'un prix littéraire comme le prix France-Acadie, remporté par Raymond Guy LeBlanc, par des tournées d'auteur.e.s dans nos écoles dans le cadre des salons du livre dans la province ou par des invitations de salons du livre au Québec, en France, en Belgique ou ailleurs, nos écrivain.e.s sont de plus en plus reconnus.

La dernière année a vu aussi des changements au sein du secteur littérature de l'AAAPNB. Notre représentante, Mme Rose Després, a dû se retirer pour des raisons personnelles. Après une période de mise en candidature de quelques semaines, un nouveau représentant fut choisi pour reprendre où Mme Després avait laissé. Ici, je voudrais ouvrir une parenthèse pour remercier Rose pour toutes ces années de dévouement à l'AAAPNB comme représentante du secteur littéraire. Au cours de son mandat, elle a su mettre sur pied une nouvelle revue littéraire acadienne, *Ancrages*, en plus de siéger à l'exécutif de la Commission du droit de prêt public (CDPP) en tant que représentante de l'AAAPNB.

Ayant été sélectionné comme nouveau représentant du secteur littérature au sein de l'AAAPNB, je me suis mis au travail assez rapidement avec une première réunion de l'exécutif de la CDPP au début de mars dernier à Ottawa. Lors de cette réunion, j'ai été nommé au poste de vice-président de l'exécutif. Ma nomination à ce poste sera ratifiée à la réunion annuelle de la CDPP les 8, 9 et 10 juin prochains à Ottawa.

Pour mon prochain mandat comme représentant du secteur littéraire au sein de l'AAAPNB, j'aimerais me fixer les buts suivants : premièrement, créer une association d'éditeurs et d'éditrices et de libraires acadiens qui serait chapeauté par l'AAAPNB. La création d'une telle association fut une des recommandations ou des actions proposées lors de nos réunions de secteur conduisant aux États généraux de mai dernier. Deuxièmement, ayant déjà participé à des ateliers portant sur les différents genres littéraires dans le cadre du Camp littéraire Félix, au Québec, j'aimerais mettre sur pied un tel camp littéraire en Acadie à l'intention des auteur.e.s acadiens. Personnellement, je crois que nous sommes prêts comme auteur.e.s et comme association à offrir un tel outil indispensable pour la relève en écriture.

Merci.

Jacques P. Ouellet
Représentant du secteur littérature

Secteur musique

Cette année, la majeure partie de mon travail comme représentant du secteur musique fut au sein du conseil d'administration de l'Alliance nationale de l'industrie musicale (ANIM). Un des dossiers prioritaires qui ont été traités fut les enjeux entourant la distribution des disques. Notre monde actuel est en constante évolution et le milieu de la musique est grandement préoccupé par les changements liés à l'évolution des modes de distribution. En effet, la distribution traditionnelle est confrontée aux changements technologiques, dont le téléchargement sur Internet, auxquels elle devra s'adapter (voir le bilan de l'AGA de l'ANIM pour plus d'informations).

L'événement qui a capté notre attention cette année est certainement l'organisation et la tenue des États généraux des arts et de la culture. Chapeau à toute l'équipe ! Le ou la représentant.e du secteur musique pourra assurer le suivi des recommandations. Bonne chance dans cette belle aventure !

Je quitte le poste de représentant du secteur musique. Ce fut un grand plaisir de travailler avec l'équipe de l'Association. Un gros merci à Jacinthe Breau et à Jac Gautreau pour leur disponibilité pendant mes absences.

Jean Surette
Représentant du secteur musique

Secteur théâtre

Concertation du milieu théâtral professionnel

Il y a déjà un an, le milieu théâtral professionnel s'est réuni à Caraquet pour discuter des enjeux auxquels font face les artistes (financement, infrastructures, diffusion, politiques d'embauche et conditions de travail. Ce fut une rencontre où les différents intervenant.e.s proposèrent des changements en ce qui concerne tant la situation des artistes que celle des compagnies de théâtre. Malheureusement, il n'y a pas eu de réunion du secteur depuis pour faire suite à ces échanges. Les enjeux demeurent, et je constate que les artistes de théâtre sont toujours aussi soucieux de l'évolution de la pratique.

États généraux

Cependant, même si les membres du secteur théâtre n'ont pu se rencontrer au courant de l'année, plusieurs, moi y comprise, ont participé aux travaux des chantiers en vue du Grand rassemblement des États généraux. Dialogues, échanges, propositions et prises de parole ont servi de matière première aux débats, et ce, pour le bien de toute la communauté. Je crois que les États généraux serviront de modèle pour plusieurs disciplines et j'ose croire que ces démarches porteront fruit. Merci à tous et à toutes pour leur engagement.

Art sur roues – volet théâtre

Un projet dans lequel le secteur théâtre s'est beaucoup impliqué est celui d'Art sur roues – volet théâtre. Une initiative de la Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick en partenariat avec l'AAAPNB, ce projet, dont l'édition consacrée aux arts visuels a connu un vif succès, a comme objectif d'exposer les jeunes à diverses formes d'expression artistique par l'entremise d'un projet leur permettant de collaborer au processus de création artistique avec des artistes professionnel.le.s.

Ainsi, plusieurs auteur.e.s et artistes professionnel.le.s de la scène seront embauchés afin de travailler avec chaque district scolaire. Ces artistes agiront comme formateurs afin d'appuyer les jeunes dans la création de pièces de théâtre qui seront présentées au printemps 2008. Un projet ambitieux et nécessaire qui appuie concrètement la promotion de la pratique en plus de permettre aux jeunes de découvrir des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick.

Formation en interprétation

En tant que représentante du secteur, j'ai pu assister aux réunions portant sur la formation en interprétation scénique proposée par le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick-Péninsule acadienne. Plusieurs organismes, dont les compagnies de théâtre, le Département d'art dramatique de l'Université de Moncton ainsi que les compagnies de production cinématographique, ont pu échanger sur la formation professionnelle des artistes de la scène. Un programme en techniques de scène est prévu pour l'automne 2007, alors que le programme d'interprétation scénique reste à être élaboré.

En conclusion, ce fut une année riche en partenariats, en rencontres et en défis. Je vous remercie de la confiance que vous m'avez accordée et vous souhaite à tous et à toutes de beaux projets pour l'année qui s'annonce.

Lynne Surette
Représentante du secteur théâtre

Remerciements

L'AAAPNB tient à souligner l'appui de ses partenaires financiers. Leur soutien rend possible des initiatives d'importance comme les États généraux des arts et de la culture ainsi que la réalisation de nombreux projets visant le développement, la promotion et la diffusion des œuvres artistiques en Acadie.

L'Association aimerait remercier les partenaires suivants :

- Agence de promotion économique du Canada atlantique ;
- Bureau du Québec dans les provinces Atlantiques ;
- Conseil des Arts du Canada ;
- Conseil des arts du Nouveau-Brunswick ;
- Développement des ressources humaines du Canada;
- Direction du développement des arts du Nouveau-Brunswick ;
- Mieux-être, de la Culture et du Sport du Nouveau-Brunswick ;
- Patrimoine canadien ;
- Relations intergouvernementales et internationales du Nouveau-Brunswick ;
- Télévision et Radio de Radio-Canada en Atlantique ;

Un organisme comme le nôtre repose essentiellement sur l'engagement de nombreux membres et partenaires. Leur engagement et leur dynamisme nous sont des plus précieux. Merci également au public, qui participe assidûment aux manifestations artistiques et qui encourage ainsi nos artistes.

Nous remercions chaleureusement les membres du conseil d'administration, les représentant.e.s de secteurs qui se sont rencontrés fréquemment pour gérer les dossiers de l'organisme. Ces personnes remplissent leur mandat de façon rigoureuse. Merci aux membres de l'AAAPNB qui, au cours de la dernière année, ont participé activement aux travaux des États généraux des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick. En terminant, un gros merci aux membres de l'équipe qui, par leur travail engagé, donnent forme aux projets que nous portons.

Membres actifs en 2006-2007**Artistes professionnel.le.s**

Albert Rossignol	Monique	Caissie	Jean-Pierre	Duguay	Karine
Allain	Marie H�el�ene	Caissie	Julie	Duguay	Michelle Anne
Amyot	Elaine	Canciani	Katia	Dwayne	Paul
Anthony	Sarah	Cardin	Michel	El Yamani	Myriame
Arsenault	Marc	Caron	Rodolphe	El Idrissi	Khalid
Arsenault	Charles	Caron	Samuel	�mond	Fran�ois
Arsenault	Maurice	Chabot	Denis-Martin	Essiambre	Christian
Arsenault	Lionel J.	Charette	Luc A.	Filmore	Monette
Arsenault	Albert	Chevarie	Claire	Fo�x	�velyne
Arseneau	Paul	Chiasson	Suzanne	Forest	L�onard
Arseneault Small	Linda	Clavet	Serge	Fortin	Raymonde
Babin	Paul Andr�e	Collette	Philip Andr�e	Foulem	L�opold L.
Babineau	Jean	Collins	Gerry	Fournier	Ronald
Basque	Raynald	Comeau	Denise	Fran�ois	Marie-Th�r�se
Basque	Julie	Comeau	Jean-Baptiste	Gallant	Melvin
Beaulieu	Philippe	Comeau	Phil	Gallant Fournier	�veline
Belliveau	Georges	Cormier	G�raldine	Gaudet	Fran�ois
Belzile	Albert	Cormier	Lionel	Gautreau	Jac
Bherer	Carole	Cormier	Ren�e	Gervais	Marielle E.
Blanchar	Ren�e	Cormier Dupuis	Suzanne	Gionet	France
Blanchard	Annie	C�t� St-Onge	Audrey	Gibbs	Astrid
Bouchard	Denise	Couillard	Ren�-Gilles	Girouard	Anna
Boudreau	Jo�l	Couturier	Gracia	Godbout	Adrienne
Boudreau	Lina	Currie	Marie Jeanne	Godbout	Manon L.
Boudreau	Jules	Cyr	Rachel	Godin-Morin	R�jeanne
Boudreau	Marcel	D'Astous	Mathieu	Goguen	Christian Kit
Boudreau	Raoul	Daigle	France	Goguen	Daniel
Boulianne	Patrice	Daigle	H�l�ne A.	Goguen	Georges
Bourgeois	Georgette	DeGr�ce	Brigitte	Gosselin	Am�lie
Bourgeois	Roland	DeGr�ce	Claire	Grant Gu�rette	Ir�ne
Bourgeois	Ronald	Desch�nes	�tienne	Gravel	Alex
Bourgoin	Clarence	Desjardins	Yvonne	Gr�goire	Danielle
Bourque	Suzanne	Despr�s	Rose	Hach�	Louis J.
Breau	Jean-Fran�ois	DesRoches	Ga�tan	Hach�	Nicole
Breau	Raymond	Deveau	Glen	Hamelin	Marie
Brideau	Sarah Marylou	Deveau	June	Harbec	H�l�ne
Bryar	Diane	Dion	Francine	H�bert	Sonja
Bujold	Pauline	Diotte	Lorraine	H�bert	Nadine
Bulger	Antoinia	Doucet	Gu�ganne	Hubault	Elisabeth
Butler	Bernice	Dugas	Bertrand	Jacquot	Martine L.
Butler	�dith	Duguay	Calixte	Kay	Marlene T.
Cadioux	Marie	Duguay	Julie	King-Schofield	Nancy

Lagacé	Suzette	McLaughlin	Ghislaine	Roy	Camilien
Lajoie	Claudette	Melanson	Manon	Roy	Christian
Landry	Edmond-Laurie	Mercier	Michel	Roy	Isabelle
Landry	Jeanine	Michaud	Christian	Roy	Jean-Sébastien
Landry	Johanne	Michaud	Pierre	Roy	Monique
Landry	Marco	Michaud	Sébastien	Roy	Réjean
Lapointe	André	Michel	Doris	Saulnier	Danielle
LeBlanc	Christien	Mills	Sue	Saunders	Lee
LeBlanc	Emmanuelle	Miousse	Pascal	Savoie	Mylène
LeBlanc	Étienne	Molinales	Justy	Savoie	Roméo
Leblanc	Gail	Murray	Tony	Savoie Mecking	Béatrice
LeBlanc	Gilbert	Noël	Louiselle	Sirois	Anne-Marie
LeBlanc	Jean Philippe	Noël Jobin	Line	Sivret	Bernice
LeBlanc	Mario	Normand	Claire	Skyrie	David
LeBlanc	Pastelle	Ouellet	Danielle	St-Pierre	Christiane
LeBlanc	Raymond Guy	Ouellet	Jacques P.	Surette	Jean
LeBlanc	Roger Paul	Ouellette	Gisèle L.	Surette	Denis
LeBlanc Mullin	Jeanne	Paulin	Marc	Surette	Lynne
LeBouthillier	Claude	Pelletier	Bruno Jacques	Thériault	Éric
LeBouthillier	Wilfred	Pelletier	Charles	Thériault	Isabelle
LeBreton	Mario	Pelletier	Claudria	Thériault	Raymond
LeClair	Daniel	Pelletier	Sylvie	Thério	Marie-Jo
Léger	Daniel	Perrault-Newcomb	Shayla	Trân	Lia
Léger	Mélanie	Picard	Claude	Turgeon	Michèle
Léger	Monette	Pitre	Michel	Valay-Nadeau	Marie-Pierre
Léger	Viola	Poirier	Jocelyne	Vautour	Louise
Léger-Drapeau	Gisèle	Poirier	Monique	Vautour	Roger H.
Lemieux	Louise	Raimbault	Alain	Wedge	Linda
Lentz	Vicky	Renault	Nathalie	Zaharia	Andrei
Levesque	Florian	Richard	Denis		
Lonergan	David	Richard	Patricia		
Lord	Roger	Rioux	Renée		
Losier	Gilles	Robichaud	Lise		
MacLean	Loretta	Robichaud	Marie-Colombe		
Maillet	Daniel	Robichaud	Mario		
Maillet	Marguerite	Robichaud	Pierre		
Mallet	Janie	Rocher	Lise		
Mallet	Jean-François	Rondeau	Luc		
Martel	Michel	Roussel	Claude		
Maurice	Roland	Roy	Albert		
McGraw	Pierre	Roy	André		

Artistes stagiaires

Bordeleau, Julie
Gauthier, Charlaïne
Robichaud, Lise A.
Savoie, Nancy

Ami.e.s des arts

Beaulieu Picard, Lynne
Dionne, Chantal
Farrah, Jeanne
Losier, Monique

Martin, Charlie



11)

12)

13)

ASSOCIATION ACADIENNE DES ARTISTES PROFESSIONNELS DU N.-B. INC.

TABLE DES MATIÈRES

Exercice terminé le 31 mars 2007

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS	1
ÉTATS FINANCIERS :	
Revenus et dépenses	2
Évolution des actifs nets	3
Bilan	4
Flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6
Autres renseignements:	
Annexes A - Revenus	11
B - Sommaire des revenus et dépenses	12

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

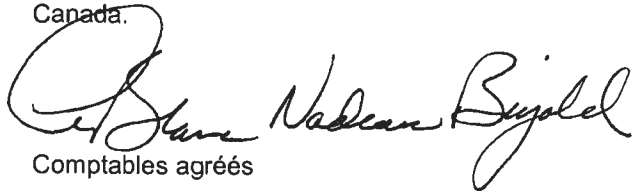
Aux administrateurs de
l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du N.-B. Inc.

Nous avons vérifié le bilan de l'ASSOCIATION ACADIENNE DES ARTISTES PROFESSIONNEL.LE.S DU N.-B. INC. au 31 mars 2007 et les états des revenus et dépenses, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

À l'exception de ce qui est mentionné dans le paragraphe ci-dessous, notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes semblables, l'association tire une partie de ses produits du grand public sous la forme de dons, commandites et inscriptions dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces produits s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des dons, commandites et inscriptions reçus, du résultat net, et de l'actif net.

À notre avis, à l'exception de l'effet des redressements que nous aurions pu juger nécessaires si nous avions été en mesure de vérifier l'intégralité des dons, commandites et inscriptions mentionnés au paragraphe précédent, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2007 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Comptables agréés

Dieppe, Nouveau-Brunswick
le 29 mai 2007

ASSOCIATION ACADIENNE DES ARTISTES PROFESSIONNELS DU N.-B. INC.

REVENUS ET DÉPENSES

Exercice terminé le 31 mars

2007

2006

REVENUS (annexe A)

1 043 190 \$

632 082 \$

DÉPENSES

Salaires et charges sociales	378 733	176 012
Abonnements	362	204
Améliorations de bureau	-	3 255
Assurances	1 692	1 291
Concertations des membres	5 765	16 698
Conférences de presse	1 949	4 368
Contenu multimédia	24 574	-
Mauvaise Créance (note 11)	7 006	-
Cotisations et frais d'inscription	2 955	969
Entretien et réparations	3 136	2 309
Fournitures de bureau et papeterie	22 469	13 415
Frais de coordination et d'administration	111 997	72 277
Frais de voyages et de représentation	103 026	81 261
Frais divers	6 418	1 256
Intérêts et frais bancaires	7 395	7 188
Intérêts sur la dette à long terme	1 685	2 468
Location d'équipements et de salles	45 028	51 896
Loyer	12 986	10 097
Publicité et promotion	30 687	3 580
Services professionnels	233 002	152 652
Télécommunications	45 949	29 158
Gain sur cession d'immobilisations	(180)	-
Amortissement	1 495	1 195

1 048 119

631 549

EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES (DÉPENSES SUR LES REVENUS)

(4 929) \$

533 \$

ASSOCIATION ACADIENNE DES ARTISTES PROFESSIONNELS DU N.-B. INC.

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

Exercice terminé le 31 mars

2007

2006

	Investis en immobilisations	Non affectés	Total	Total
SOLDE AU DÉBUT	4 688 \$	(38 114) \$	(33 426) \$	(33 959) \$
Additions aux immobilisations	1 357	(1 357)	-	-
Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus)	(1 315)	(3 614)	(4 929)	533
SOLDE À LA FIN	4 730 \$	(43 085) \$	(38 355) \$	(33 426) \$

ASSOCIATION ACADIENNE DES ARTISTES PROFESSIONNELS DU N.-B. INC.

BILAN

31 mars

2007

2006

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse

Débiteurs (note 4)

- \$

28 991 \$

247 404

76 139

247 404

105 130

IMMOBILISATIONS (note 5)

4 730

4 688

252 134 \$

109 818 \$

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Découvert bancaire

Emprunt bancaire (note 6)

Créditeurs (note 7)

Produits reportés

Dette à long terme échéant au cours du
prochain exercice (note 8)

22 448 \$

- \$

12 000

28 000

235 468

83 607

7 936

10 546

9 350

8 501

287 202

130 654

DETTE À LONG TERME (note 8)

3 287

12 590

290 489

143 244

ACTIFS NETS NÉGATIFS

Investis en immobilisations

Non affectés

4 730

4 688

(43 085)

(38 114)

(38 355)

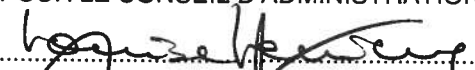
(33 426)

252 134 \$

109 818 \$

ENGAGEMENTS (note 9)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

....., administrateur

....., administrateur

ASSOCIATION ACADIENNE DES ARTISTES PROFESSIONNELLES DU N.-B. INC.

FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 mars

2007

2006

ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus)	(4 929) \$	533 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement	1 495	1 195
Gain sur cession d'immobilisations	(180)	-
	(3 614)	1 728
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Débiteurs	(171 265)	(28 052)
Créditeurs	151 861	64 338
Autres éléments	(2 610)	27 857
	(25 628)	65 871

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Acquisition d'immobilisations (nette de l'aide gouvernementale reportée de 5 006 \$; 2006 - 10 324\$)	(2 557)	(2 536)
Produit de la cession d'immobilisations	1 200	-
	(1 357)	(2 536)

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Variation de l'emprunt bancaire et des billets à ordre	(16 000)	(33 000)
Remboursement de la dette à long terme	(8 454)	(7 672)
	(24 454)	(40 672)

AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE

(51 439) 22 663

ENCAISSE AU DÉBUT

28 991 6 328

ENCAISSE (DÉCOUVERT BANCAIRE) À LA FIN

(22 448) \$ 28 991 \$

Les flux de trésorerie reliés à l'exploitation incluent les éléments suivants :

Intérêts versés	7 927 \$	9 572 \$
-----------------	----------	----------

ASSOCIATION ACADIENNE DES ARTISTES PROFESSIONNEL.LE.S DU N.-B. INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2007

1. OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du N.-B. Inc. est un organisme sans but lucratif qui a comme mission de promouvoir et de défendre les droits et les intérêts des artistes. L'organisme offre des services de développement, de promotion, de diffusion, d'information et de perfectionnement. L'Association est constituée en vertu de la loi sur les corporations canadiennes à titre d'organisme sans but lucratif et, de ce fait, est exemptée de l'impôt sur le revenu aux termes de l'alinéa 149(1)(l) de la loi sur les impôts.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés des produits et des charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Constatation des produits

La société applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût.

L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode décroissante aux taux suivants:

Mobilier de bureau	20%
Équipement informatique	30%

Aide gouvernementale reportée

Les subventions relatives aux immobilisations sont comptabilisées à titre d'aide gouvernementale reportée. Elles sont virées aux résultats sur la base de l'amortissement des immobilisations auxquelles elles se rapportent.

ASSOCIATION ACADIENNE DES ARTISTES PROFESSIONNELS DU N.-B. INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2007

3. COORDINATION ET ADMINISTRATION DE PROJETS

Des frais d'administration sont imputés à chaque projet géré par l'Association à un taux de 15% du budget total. Ce taux peut varier à la baisse, d'un projet à l'autre et d'une année à l'autre, selon la rentabilité du projet. Les frais de coordination couvrent une partie des coûts reliés à la coordination du projet tandis que les frais d'administration couvrent le temps d'administration financière, du conseil d'administration, et de la direction ainsi que les frais généraux du bureau.

Ces frais sont inscrits comme dépense dans le projet et en contrepartie, une somme équivalente est inscrite comme un revenu au niveau du fonctionnement de l'Association.

Les frais imputés à chaque projet sont les suivants:

	2007	2006
Coordination de projets:		
Les Éloizes 2007	5 000 \$	-
États généraux - Idéation	-	9 600
États généraux - Consultation	-	3 100
Concertation Théâtre	5 000	-
	10 000	12 700
Administration de projets:		
Les Éloizes 2007	8 478	-
Gala des Prix Éloizes - 2005	-	26 121
États généraux - Idéation	-	4 891
États généraux - Panatlantique	-	4 565
États généraux - Consultation	91 269	14 000
	99 747	49 577
Total de la coordination et de l'administration de projets	109 747 \$	62 277 \$

ASSOCIATION ACADIENNE DES ARTISTES PROFESSIONNELS DU N.-B. INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2007

4. DÉBITEURS	2007	2006
Comptes clients	214 210 \$	61 632 \$
Taxe de vente à recevoir	33 194	14 507
	247 404 \$	76 139 \$

5. IMMOBILISATIONS	2007		2006	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier de bureau	7 807 \$	2 220 \$	5 587 \$	4 184 \$
Équipement informatique	19 308	9 263	10 045	9 427
	27 115	11 483	15 632	13 611
Aide gouvernementale reportée	15 330	4 428	10 902	8 923
	11 785 \$	7 055 \$	4 730 \$	4 688 \$

ASSOCIATION ACADIENNE DES ARTISTES PROFESSIONNELS DU N.-B. INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2007

6. EMPRUNT BANCAIRE ET BILLETS À ORDRE

L'organisme dispose d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 40 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel plus 5,00 %. Une deuxième marge de crédit est autorisée pour un montant de 40 000 \$ pour les opérations du gala, portant intérêt au taux préférentiel plus 5,00%. Une troisième marge de crédit est autorisée pour un montant de 50 000 \$ pour les opérations des états généraux, portant intérêt au taux préférentiel plus 5,00%.

Ces trois prêts sont garantis par un contrat de sûreté.

7. CRÉDITEURS

	2007	2006
Fournisseurs	216 847 \$	74 463 \$
Salaires à payer	8 185	3 193
Retenues à la source, taxes et contributions	9 761	5 951
Frais courus	675	-
	235 468 \$	83 607 \$

8. DETTE À LONG TERME

	2007	2006
Emprunt bancaire, remboursable par versements mensuels de 845 \$, incluant capital et intérêts au taux de 9,75%, échéant en juillet 2008.	12 637 \$	21 091 \$
Portion échéant au cours du prochain exercice	9 350	8 501
	3 287 \$	12 590 \$

Les remboursements en capital de la dette à long terme à effectuer durant les deux prochains exercices sont les suivants:

2008 - 9 350 \$

2009 - 3 287 \$

ASSOCIATION ACADIENNE DES ARTISTES PROFESSIONNELS DU N.-B. INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2007

9. ENGAGEMENTS

L'organisme s'est engagé par bail jusqu'en 2009 pour la location d'équipement. Le solde des engagements relatifs à ces baux s'établit à 10 084 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

2008 - 6 104 \$
2009 - 3 980 \$

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

Juste valeur

La juste valeur des actifs et passifs financiers à court terme correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La valeur comptable de la dette à long terme est assez près de la juste valeur car les taux d'intérêts sont près des taux du marché.

11. AUTRE INFORMATION

La mauvaise créance inscrite aux états financiers provient d'un solde impayé d'un recevable de l'Agence de mise en marché d'oeuvres d'art Inc.. Suite aux difficultés financières de cette dernière, la somme de 7 006 \$ est irrécupérable et fut donc radiée.

ASSOCIATION ACADIENNE DES ARTISTES PROFESSIONNELS DU N.-B. INC.

ANNEXE A - AUTRES RENSEIGNEMENTS

Exercice terminé le 31 mars

2007

2006

A - REVENUS

Agence de promotion économique du Canada atlantique (APÉCA)	100 000 \$	45 000 \$
Conseil des Arts du Canada	50 000	35 000
Conseil des Arts du Nouveau-Brunswick	25 000	-
Cotisations des membres	10 007	8 808
Divers	9 414	6 431
Développement des ressources humaines du Canada et projets étudiants	5 585	-
Formation et développement à l'emploi	-	6 720
Ministère des Affaires acadiennes de la Nouvelle-Écosse	-	40 000
Ministère des Relations Intergouvernementales et Internationales du Nouveau-Brunswick - Projet spécial PSLO	200 000	87 071
Ministère des Relations Intergouvernementales et Internationales du Nouveau-Brunswick - PSLO	204 994	-
Ministère du Mieux-être, Culture et Sport du Nouveau-Brunswick	102 105	60 000
Ministère du tourisme, de la culture et du patrimoine de la Nouvelle-Écosse	-	25 000
Patrimoine canadien	206 338	253 275
Province du Québec	20 000	-
Revenus de coordination et d'administration (note 3)	109 747	62 277
Radio-Canada - droits de diffusion	-	2 500
	1 043 190 \$	632 082 \$

ASSOCIATION ACADIENNE DES ARTISTES PROFESSIONNELS DU N.-B. INC.

ANNEXE B et C - AUTRES RENSEIGNEMENTS

Exercice terminé le 31 mars

2007

2006

B - SOMMAIRE DES REVENUS ET DÉPENSES

Revenus

AAAPNB - Fonctionnement	267 649 \$	247 639 \$
Concertation Théâtre	15 000	-
Gala des Prix Éloizes - 2005	-	214 872
Gala des Prix Éloizes - 2007	65 000	-
États généraux - Idéation	-	37 500
États généraux - Panatlantique	-	35 000
États généraux - Consultation	695 541	97 071
	1 043 190	632 082

Dépenses

AAAPNB - Fonctionnement	273 695	208 786
Concertation Théâtre	15 000	-
Gala des Prix Éloizes - 2005	-	253 202
Gala des Prix Éloizes - 2007	65 003	-
États généraux - Idéation	-	37 497
États généraux - Panatlantique	-	35 001
États généraux - Consultation	694 421	97 063
	1 048 119	631 549

**EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES
(DÉPENSES SUR LES REVENUS)**

(4 929) \$ 533 \$

**C - EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES
(DÉPENSES SUR LES REVENUS) PAR PROJET**

AAAPNB - Fonctionnement	(6 046) \$	38 853 \$
Concertation Théâtre	-	-
Gala des Prix Éloizes - 2005	-	(38 330)
Gala des Prix Éloizes - 2007	(3)	-
États généraux - Idéation	-	3
États généraux - Panatlantique	-	(1)
États généraux - Consultation	1 120	8
	(4 929) \$	533 \$

